

LES BREVES DE TILLE

Edition
de Noël



N°16

DECEMBRE 2023

Edits de la Maire

Chères Tilloises, Chers Tillois,

L'année 2023 se termine pour laisser place à 2024.

Cette année écoulée a encore eu son lot de catastrophes, de guerres, d'injustices et de difficultés. Malgré tout cela, il faut reconnaître que nous avons des espoirs, des rêves. C'est en puisant dans notre volonté, notre envie et notre énergie, que nous continuerons notre engagement.

Inutile de rappeler les mesures gouvernementales, qui vont aussi impacter considérablement les collectivités, dont les communes et leurs finances.

Dans ces temps de doute où prévaut un sentiment d'incertitude, je vous propose de porter sur notre village un regard positif et de partage, la conviction que, malgré les difficultés, notre commune recèle de fortes capacités d'initiatives et de rebond.

Pour cela, je souhaiterais rappeler que nous avons tous des droits et des devoirs. Des droits de liberté, solidarité et laïcité et des devoirs de respect des personnes et des lois. Elus, nous sommes à votre écoute et essayons d'apporter des solutions. Mais nous ne sommes pas responsables de tout : des personnes qui ne respectent pas la vitesse, le sens de la circulation, les incivilités, etc. Avec les conseillers municipaux, nous défendrons toujours l'intérêt général avant l'intérêt individuel.

Dans cet esprit de partage, je remercie grandement nos associations et leurs bénévoles qui animent notre commune et apportent de la gaieté et la légèreté mais aussi les employés municipaux toujours disponibles et à votre service.

Je vous adresse mes vœux chaleureux pour les fêtes de fin d'année, emplis de solidarité, de bonheur et d'instant précieux. Que cette période festive soit le reflet de la joie partagée et d'une douce sérénité.

Joyeuses fêtes à chacun d'entre vous !

Catherine Martin





Retour en images sur les festivités de Tillé





Boite aux lettres du Père Noël & Arbre de Noël

La boîte aux lettres du Père Noël a fait son grand retour !

Le Père Noël s'est fait une joie de lire vos lettres et d'admirer vos dessins.

Comme chaque année, il a pris le temps de répondre à chaque enfant et a pu constater qu'ils étaient tous très sages.



Naissances - Mariages - Décès en 2023



**NOUS ACCUEILLONS
11 NOUVEAUX
TILLOIS ET TILLOISES**

Ethan **POUILLAUDE WANEQUE** le 7 janvier
Dianna **DAVTYAN** le 19 janvier
Adëlya **DUMONT** le 9 mai
Kinslay **CARDON THERET** le 16 mai
Lina **CHOUZENOUX** le 18 juin
Kahis **MBAYE** le 7 juillet
Victor **GAMAIN** le 26 juillet
Asel **CEPIK** le 6 septembre
Ilyan **ARMOU** le 7 septembre
Swaily **CRAPOULET** le 13 octobre
Nahil **AISSAOUI** le 19 novembre

TROIX COUPLES SE SONT UNIS A TILLÉ :

Benjamin **CHARRÉ** et Mathilde **DENIS** le 27 mai
Valentin **GENDREY** et Cassandra **BIZET-PRÉVOTÉ** le 7 juin
Fabrice **DÉLICQUE** et Edwige **HENRY** le 28 octobre

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

Thérèse **HAMOT** le 19 janvier
Roland **GAMBIER** le 9 février
David **BLONDÉ** le 10 février
Nelly **SURY** le 24 février
Michel **BONNAIRE** le 6 mars
Rachel **ROHAUT** le 6 mars
Lucette **MOTA** le 22 mars
Olivier **GUÉANT** le 7 avril
Charles **DUBOURGUIER** le 22 mai
Maryse **FRISON** le 26 juin
Talivaldis **ZAMOZDIKS** le 10 octobre
Alfred **TOURVILLE** le 11 décembre

BIENTÔT 16 ANS !

PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE



Le recensement doit être réalisé dans les 3 mois qui suivent l'obtention de vos 16 ans à la mairie.

Pour obtenir votre attestation de recensement, vous devez vous munir :

- de votre carte nationale d'identité
- de votre livret de famille
- d'un justificatif de domicile

Coupures d'électricité



Nous vous informons que des coupures d'électricité ou des dysfonctionnements de l'éclairage public ont souvent été constatés dans la commune, notamment en période humide.

Ce problème devrait prochainement être résolu, avec le remplacement de l'éclairage public actuel par des leds. Les travaux sont prévus pour le premier trimestre de l'année 2024.

Nous comptons sur votre compréhension.

Rappel des horaires d'ouverture



Lundi - Mardi -

Mercredi - Vendredi

De 16h à 17h45



Lundi : 16h-18h

Mercredi :
10h-12h / 16h-18h

Vendredi : 16h-18h



RAPPEL : Les tickets de stationnement délivrés par l'ancienne municipalité ne sont plus valables.

Pour ne rien rater des actualités de la commune ? Le bon réflexe, c'est le site internet !

Rendez-vous sur : <https://tille.fr>

Mairie de Tillé : 5, rue de l'église - 03.44.48.13.11 - mairie@tille.fr



Balayage des
rue en 2024
8 février
29 mai
4 septembre
10 décembre

Ramassage des
sapins de Noël le
8 janvier 2024
(sapin à sortir la
veille au soir)



Tous les
mercredis
soirs



Tous les
vendredis
soirs



à vos agendas!

- **Jeudi 18 janvier 2024** : Vœux du Maire
- **Lundi 25 janvier 2024** : Bus pour l'emploi
- **Vendredi 2 février 2024** : Soirée jeux vidéo Mageek World
- **Mercredi 14 février 2024** : Mardi gras
- **Dimanche 25 février 2024** : Puces des couturières

